

— NOTE ANALYTIQUE

Décryptage de la communication institutionnelle tunisienne sur les extrêmes de chaleur

(2019–2025)

Note analytique

Décryptage de la communication institutionnelle tunisienne sur les extrêmes de chaleur (2019 – 2025)

Juin 2026

Resilient Futures

Resilient Futures est un Think and Do Tank tunisien né du constat d'une urgence climatique et écologique qui se heurte à des blocages structurels persistants. Sa mission : produire des savoirs rigoureux et opérationnels pour éclairer les politiques publiques, catalyser une action collective cohérente et porter une transformation en profondeur des modèles de développement.

Resilient Futures s'adresse autant aux décideur.euses qu'aux citoyen.nes, convaincu qu'une transition écologique juste et ambitieuse ne peut s'enraciner que dans une compréhension partagée des leviers d'action.

Note analytique

La présente Note est fondée sur le dépouillement systématique des archives médiatiques tunisiennes et des contenus publics des pages institutionnelles (2019–2025), enrichie par les données publiques de certaines institutions (STEG et ANME), ainsi que par les recherches internationales récentes sur la communication thermique. Il s'agit d'une première tentative documentée de chronologie critique de la communication sur les extrêmes de chaleur en Tunisie.

Cette Note prolonge et nourrit le Guide d'adaptation à un été 2026 caniculaire publié en mai 2026 par Resilient Futures. Elle s'adresse en priorité aux représentant.e.s des communes, aux responsables de la communication communale et aux décideur.euses des ministères de la Santé, de l'Environnement et de l'Intérieur.

Résumé exécutif

Sur sept années consécutives (2019–2025), les institutions tunisiennes ont communiqué sur les chaleurs extrêmes de façon **réactive, fragmentée et non coordonnée**. Aucune campagne préventive de printemps n'a été documentée sur l'ensemble de la période : toute communication démarre pendant l'épisode, jamais avant. Ce déficit structurel s'accompagne d'une exclusion persistante — les personnes âgées isolées et les travailleur.euses extérieur.es demeurent hors de portée des canaux institutionnels habituels.

Les données disponibles quantifient ce déficit. Un.e tunisien.ne sur trois seulement déclare avoir reçu une communication officielle sur les risques climatiques (ANME, 2023). Le Ministère de la Santé concentre 1,58 million d'abonnés sur Facebook, mais seulement 2 331 sur Instagram, révélant une monoculture numérique qui exclut structurellement les personnes âgées non connectées. En 2025, la STEG a géré un pic de consommation historique sans cadre préventif : la résilience opérationnelle du réseau a été réelle, mais elle est restée tardive et réactive.

Quatre leviers sont immédiatement actionnables par les communes, sans budget supplémentaire ni amendement législatif.

1. Nommer chaque épisode de chaleur en coordination avec INM — sur le modèle sévillan — est une mesure à coût nul.
2. Activer les radios locales en arabe dialectal dès le niveau de vigilance jaune permet d'atteindre les populations exclues du numérique.
3. Reformuler les messages autour du bénéfice concret — facture STEG, qualité du sommeil, confort thermique — renforce l'adoption des comportements protecteurs.
4. Enfin, publier un message dédié aux travailleur.euses extérieur.es à chaque épisode orange ou rouge constitue une protection minimale jusqu'ici absente du discours officiel.

Au niveau national, quatre décisions structurelles s'imposent :

- A. Actualiser par décret la séance unique en intégrant les seuils thermiques réels et le secteur privé.
- B. Créer une cellule interministérielle de coordination canicule (INM, Santé, STEG, Environnement).
- C. Rendre obligatoire une communication préventive avant le 15 mai dans chaque commune.
- D. Garantir une protection juridique aux travailleur.euses extérieur.es sur le modèle espagnol de 2023.

Avant-propos

Cette Note analytique documente sept années de communication institutionnelle tunisienne face aux extrêmes de chaleurs (2019–2025). Elle met en évidence un système structurellement défaillant — non par manque de ressources, mais par manque de coordination, d’anticipation et de recentrage sur les populations les plus vulnérables. Ce constat est d’autant plus urgent que les cinq années les plus chaudes enregistrées en Tunisie depuis 1950 sont toutes postérieures à 2021.

L’analyse systématique de 133 références, à savoir des publications officielles, des archives radiophoniques, des communiqués et des communications sur les réseaux sociaux, croise les pratiques des sept acteurs institutionnels avec les standards internationaux et les travaux empiriques les plus récents. Elle met en évidence une communication qui, malgré des progrès réels depuis 2022, reste fondamentalement réactive, fragmentée et socialement sélective.

Son ambition est double : documenter rigoureusement ces défaillances et proposer aux communes comme aux décideurs.euses nationaux.ales des leviers d’action concrets, mobilisables dès l’été 2026, sans attendre la réforme systémique. La plupart des recommandations formulées ne requièrent aucun budget supplémentaire ; elles supposent avant tout un changement de paradigme : passer de la gestion curative de crise à une gouvernance préventive et inclusive du risque thermique.

Acquis institutionnels à valoriser	
L’Institut National de Météorologie (INM) a développé depuis 2022 une carte de vigilance bioquotidienne par gouvernorat, premier outil structuré de communication préventive à l’échelle nationale.	Le Ministère de la Santé a nommé en 2024 une première porte-parole officielle (Mme Henda Chebbi), marquant une évolution qualitative de la communication sanitaire institutionnelle.
La Société Tunisienne de l’Électricité et du Gaz (STEG) a démontré, lors du pic de consommation sans précédent de l’été 2025, une résilience opérationnelle remarquable ayant permis d’éviter une rupture d’alimentation du réseau.	Le Ministère de l’Agriculture assure une communication sectorielle technique régulière auprès des professionnels agricoles.

Ces acquis constituent le socle sur lequel les recommandations de cette Note entendent s’appuyer. L’objectif n’est pas de repartir de zéro, mais de coordonner, anticiper et amplifier ce qui existe déjà.

Sommaire

Résumé exécutif	3
Avant-propos	4
1 Introduction	6
2 Cartographie des sept acteurs institutionnels	7
3 Chronologie des épisodes 2019–2025 et tendances structurelles	10
4 La séance unique : une réponse historique devenue insuffisante	14
5 Leçons internationales	15
6 Recommandations communales et propositions nationales	17
Conclusion	19

1 Introduction

Se doter de stratégies climatiques long-termistes ambitieuses est certes un acquis pour le pays. Toutefois, c'est leur déclinaison sur le terrain et l'articulation des mesures planifiées qui leur donne un sens et qui les force le passage de la théorie à la pratique dans une optique de renforcement de la résilience et de réduction de la vulnérabilité. C'est d'ailleurs parmi les fondamentaux de la gouvernance publique. À défaut d'une mise en œuvre effective, les politiques climatiques risquent de demeurer largement déclaratives. Ce constat est transposable sur plusieurs aléas climatiques prioritaires pour la Tunisie, qui se trouvent cantonnés au statut de risques majeurs sans qu'ils soient suivis par une déclinaison à la hauteur de ce défi et des effets en cascade qui en découlent car les risques climatiques sont non-homogènes, non-uniformes et ne surviennent pas de manière isolés des autres risques.

C'est dans cette perspective que le présent travail d'analyse de la communication institutionnelle sur les extrêmes de chaleur est réalisé. Les épisodes de chaleur figurent parmi les risques majeurs auquel le pays doit s'approprier tout en évitant les écueils et les insuffisances de la gouvernance climatique. C'est un risque majeur qui prend de l'ampleur d'une année à l'autre avec l'augmentation de sa fréquence, de son intensité et de sa durée dans le temps. Le traiter nous renvoie à l'importance de faire de l'adaptation aux risques climatiques une priorité nationale qui doit conditionner les politiques de développement.

Nous nous pencherons dans cette analyse sur l'aspect communicationnel relatif aux extrêmes de chaleur, comme prisme d'analyse majeur sur l'action menée par les acteurs institutionnels pour faire face à ce risque.

La communication sur les extrêmes de chaleur n'est pas un accessoire du plan canicule, c'est son premier maillon opérationnel. Une alerte qui arrive trop tard, un message compris par les seuls connectés, un discours qui individualise la responsabilité : autant de défaillances qui pourraient retarder l'action des pouvoirs publics et éventuellement, coûter des vies.

L'analyse systématique des prises de parole institutionnelles tunisiennes depuis 2019 révèle un paradoxe structurel. La Tunisie n'a jamais été aussi exposée à la chaleur extrême — les cinq années aux anomalies thermiques les plus élevées depuis les mesures de l'Institut National de la Météorologie sont toutes postérieures à 2021 [1] — et pourtant sa communication institutionnelle sur le sujet reste, malgré des progrès réels, fondamentalement réactive, fragmentée et socialement sélective.

2 Cartographie des sept acteurs institutionnels

Sept institutions interviennent dans la communication sur les extrêmes de chaleur en Tunisie. Leur analyse révèle une défaillance commune : l'alerte arrive pendant l'épisode, rarement avant, et jamais de façon coordonnée.

Une cartographie issue du dépouillement des archives médiatiques tunisiennes croisé avec les contenus publics des pages Facebook institutionnelles pour la période 2019–2025 permet de dégager les constats suivant pour chaque institution :



Institut National de Météorologie (INM)

Une carte de vigilance bioquotidienne est établie depuis 2022 avec des alertes par gouvernorat. Toutefois, elle demeure sans anticipation à 5 ou 7 jours près et sans coordination avec le ministère de la santé.



Ministère de la Santé

En dépit de ses 1,58 million d'abonné.e.s sur Facebook, aucun message documenté avant le 15 juin n'a été fait sur la période 2019–2025. L'examen des messages communiqué révèle qu'ils sont identiques depuis 7 ans et qu'il n'y pas eu d'innovation dans le discours officiel pour mieux alerter les citoyen.nes.



Société Tunisienne d'Électricité et du Gaz (STEG)

Durant plusieurs épisodes de chaleur extrêmes qui ont généré des pics de consommations d'électricité, la STEG s'est trouvé contrainte de démentir certaines informations en rapport avec les délestages. Comme en 2024 où il y a eu un démenti officiel des délestages en juin suivi par des coupures effectives en juillet.



Ministère de l'Agriculture

Une communication sectorielle est assurée par le ministère de l'agriculture à travers des circulaires techniques pertinents portant sur la protection des récoltes et du cheptel, et ce de manière régulière depuis 2022. Une défaillance de taille c'est que les communications ne s'adressent pas aux agriculteurs.rices et ne les considèrent pas comme une groupe surexposé à la chaleur en tant que travailleurs.euses à l'extérieur. Cette intervention est considérée comme lacunaire car elle n'est pas assurée en coordination avec le ministère de la santé.

Ministère de l'Environnement



Malgré son statut de ministère en charge d'élaboration des politiques climatiques, notamment en matière d'adaptation, de résilience et de gestion des risques et des catastrophes, aucune communication de crise sur les extrêmes de chaleur documentée entre 2019 et 2025. Il est à la fois surprenant et regrettable que l'institution qui pilote la CDN 3.0 et les politiques climatiques de long terme demeure peu visible dans la communication opérationnelle relative aux épisodes de chaleur extrême.

Protection Civile



L'intervention de la Protection Civile reste principalement cantonnée sur les feux de forêt et noyades estivales. Il n'existe pas de message dédié aux risques sanitaires de la chaleur en tant que tels, et pas d'articulation avec les espaces de rafraîchissement. Le risque thermique est donc absent.

Communes tunisiennes



L'intervention des communes et sa politique de communication sur les extrêmes de chaleur sont considérées comme le maillon le plus faible de la chaîne, en dépit de leur proximité en tant que pouvoir public local des citoyen.nes et des populations surexposées à ce risque climatique considérable. En effet, la communication des communes est marquée par la republication passive des alertes INM sans aucun message propre, ni registre de vulnérabilité, ou encore un plan de communication proprement dit.

Cette cartographie qualitative se prête à une lecture synthétique. La figure ci-dessous restitue, sur cinq dimensions communes — anticipation, coordination interinstitutionnelle, ciblage des populations vulnérables, communication multicanale et reconnaissance des droits des travailleur.euses — le niveau de performance observé pour chacun des sept acteurs. Aucun d'entre eux ne couvre l'ensemble des dimensions simultanément, ce qui confirme l'absence d'un centre de gravité institutionnel unique sur la communication relative aux extrêmes de chaleur.

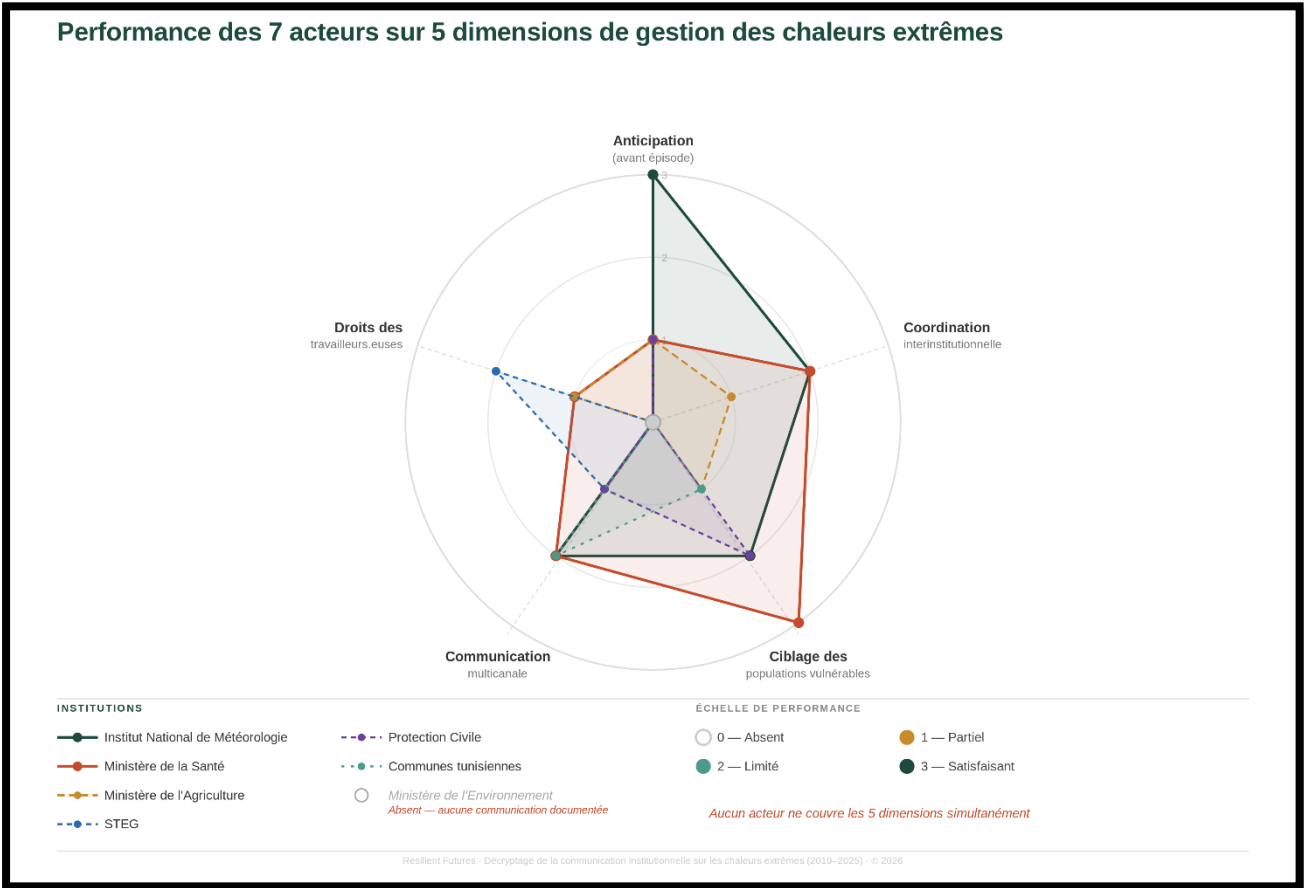


Figure 1 : Performance des 7 acteurs sur 5 dimensions de gestion des chaleurs extrêmes

3 Chronologie des épisodes 2019–2025 et tendances structurelles

3.1 Chronologie des épisodes

La lecture épisode par épisode permet de mesurer l'évolution réelle du dispositif de communication — et ses persistantes lacunes. L'alerte météo et la réponse sanitaire ont évolué dans deux temporalités parallèles, sans passerelle opérationnelle qui les conjugue.

2019 Année sans épisode extrême documenté

Une alerte a été émise par l'INM sur la période du 8 au 11 juillet, ainsi que les pics à 47°C, ce qui représente des écarts de +6 à +10°C par rapport aux normales de juillet.

Plus tôt en 2018, la carte de vigilance était annoncée mais pas encore systématisée.

2020 Été légèrement supérieur aux normales (année de la pandémie)

Selon l'INM, l'été 2020 (juin-juillet-août) a affiché une température moyenne de 27,80°C contre une référence de 27,23°C, soit un écart de +0,57°C, une anomalie modérée comparée aux étés 2021 ou 2023. Le mois d'août a néanmoins connu trois vagues de chaleur successives, avec un nouveau record local de 43°C à Kasserine le 20 août 2020. La gestion de la pandémie de Covid-19 a absorbé une grande partie de la capacité de communication institutionnelle cette année-là, contribuant à l'invisibilité relative de cet épisode dans l'espace public.

2021 Point d'inflexion partiel — innovation de l'INM

L'épisode caniculaire majeur survenu le 30 juin restera dans les annales avec notamment les 49°C enregistrés à Tozeur, aggravé par les nuits caniculaires supérieures à 33°C. L'INM a publié pour la première fois une vidéo dédiée à l'alerte canicule. Malheureusement, le Ministère de la Santé n'a réagi qu'avec plusieurs semaines de délai par rapport au pic thermique, ce qui témoigne de la coordination inexistante entre les deux institutions.

2023 Infodémie active

L'INM s'est trouvée obligée de démentir des rumeurs de canicule à 60°C, alimentées par le vide institutionnel. Tandis que la STEG devait gérer le pic de 4 825 MW survenu le 20 juillet à 17h27, hors horaires habituels. Pour ce qui relève du Ministère de la Santé, la communication est restée inchangée comparée à 2021. Au niveau de l'opinion publique et de la presse, l'absence de plan national canicule a commencé à se faire sentir.

2024 Une communication sous tension : entre transparence et confiance publique

L'année la plus chaude jamais enregistrée au niveau mondial a été marquée par une avancée institutionnelle notable : la nomination de la première porte-parole Santé (Mme Henda Chebbi), qui a permis de perfectionner la communication sanitaire et d'enregistrer des progrès réels. Du côté de la STEG, une tension communicationnelle s'est manifestée : les déclarations officielles de juin 2024 minimisant les risques de délestages ont été suivies par des coupures effectives en juillet, documentées par les archives des radios [2] — illustrant les limites d'une communication prioritairement curative sur un sujet à fort impact public.

2025 Pic de consommation historique : une résilience du réseau mise à l'épreuve

La survenue du pic de 47°C à Kairouan (21 juillet) a été accompagnée de rumeurs virales et de fausses prévisions que l'INM a dû démentir. La STEG a confirmé un pic de consommation "sans précédent" et reconnu avoir mobilisé tous ses moyens pour maintenir l'alimentation du réseau [4]. Cette résilience opérationnelle, réelle et à saluer, souligne simultanément l'importance d'un cadre préventif structuré qui permettrait d'aborder ces épisodes de façon anticipée plutôt que curative [3].

Constat de l'analyse chronologique

Le diagnostic met en lumière **une rupture critique du flux de transmission de l'information et de l'action publique**. En effet, même quand l'INM produit une alerte correcte, elle n'est ni traduite sanitairesment par le ministère de la Santé, ni opérationnalisée localement par les communes. Or c'est souvent à l'échelle communale que se déploient les actions les plus déterminantes pour protéger les populations vulnérables.

L'analyse des épisodes de chaleur ne révèle pas seulement des défaillances individuelles : elle révèle **l'absence d'un centre de gravité institutionnel**. Sept acteurs interviennent, aucun mécanisme formalisé de coordination n'a été identifié dans les sources analysées. Chaque institution opère dans son couloir sectoriel — météo, santé, énergie, agriculture, climat, secours, territoire — sans interface formalisée avec les autres. Le résultat est un système qui produit de l'information sans produire de réponse qui peut enclencher une action publique robuste à la hauteur du défi climatique. La figure ci-dessous illustre parfaitement comment la chaîne est fracturée en trois points critiques : un délai structurel entre l'émission de l'alerte et sa communication publique, l'absence de protocoles standardisés de transmission sanitaire, et une incapacité opérationnelle des communes à traduire l'alerte en action concrète. À ces ruptures s'ajoute l'absence quasi-totale du Ministère de l'Environnement, pourtant chef de file attendu sur la gouvernance interministérielle des risques climatiques.

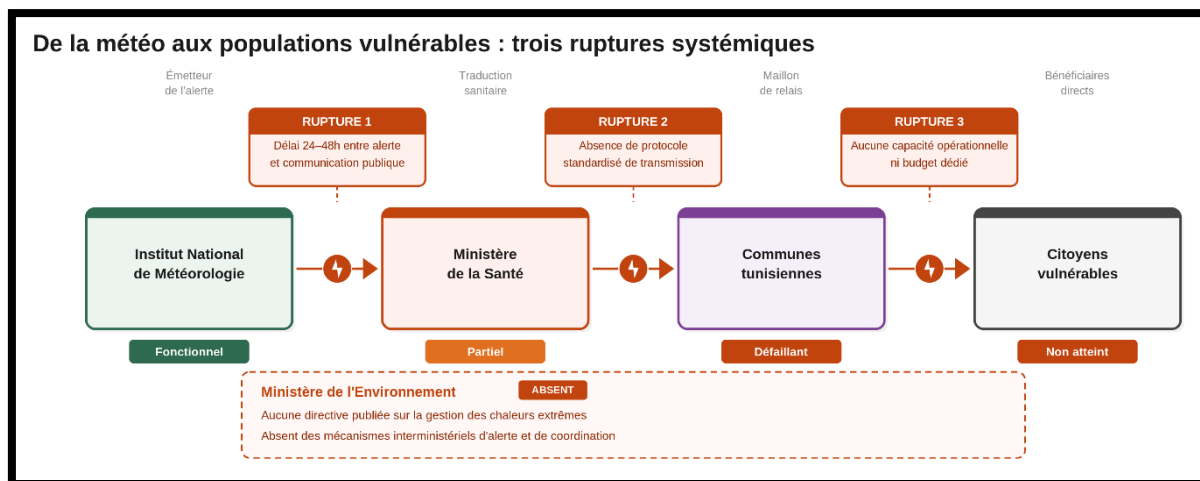


Figure 2 : De la production de l'alerte météo aux populations vulnérables : trois ruptures

3.2 Cinq tendances structurelles

L'analyse transversale des sept années documentées fait émerger cinq tendances structurelles. Pour chacune, le diagnostic est suivi d'une recommandation opérationnelle actionnables sans attendre de réforme nationale.

- **Sept ans sans stratégie préventive et réactivité systématique**

Quasiment toute communication démarre pendant ou après l'épisode. La chaleur extrême est traitée comme un événement imprévu, alors qu'elle est désormais structurelle dans le régime climatique tunisien. Il n'existe aucune campagne préventive de printemps documentée sur la période 2019–2025.

Recommandation opérationnelle : Obligation réglementaire d'une communication préventive avant le 15 mai de chaque année pour toutes les communes. Un contenu minimal est exigé avec des niveaux d'alerte simples et un calendrier de diffusion anticipée.

- **Message figé sur les gestes individuels depuis sept ans**

La communication traite la chaleur comme un risque d'hygiène personnelle, non comme un risque systémique. Elle individualise la responsabilité - boire de l'eau, rester à l'ombre - exemptant les institutions de leurs propres défaillances.

Recommandation opérationnelle : Enrichir le discours officiel de trois dimensions absentes : droits des travailleur.euses exposé.e.s et rôle de l'Inspection du Travail ; responsabilité des employeurs ; solidarité communautaire organisée via le registre de vulnérabilité communal.

- **Les populations les plus vulnérables hors de portée des canaux institutionnels**

Les personnes âgées isolées, les résident.e.s des quartiers informels et les travailleur.euses informel.le.s sont structurellement absent.e.s des canaux de diffusion choisis (Facebook, affichages officiels). La priorité va aux populations déjà connectées.

Recommandation opérationnelle : Activer systématiquement la radio communautaire en arabe dialectal dès le niveau jaune, et mettre à jour le registre communal de vulnérabilité chaque année avant le 1er juin.

- **Une communication monocanale à l'ère du multiécrans**

Facebook est le seul canal numérique systématiquement utilisé. Aucun autre canal ne semble mobilisé de façon coordonnée. Cela exclut les personnes qui ne verront jamais le post Facebook.

Recommandation opérationnelle : Adopter un protocole multicanal pour chaque épisode à partir du niveau orange. La radio FM régionale reste le média de proximité le plus efficace pour les zones rurales et les personnes âgées.

- **Le Ministère de l'Environnement : un rôle coordinateur à activer**

En sept années d'épisodes caniculaires documentaires, le Ministère de l'Environnement n'apparaît pas dans les communications de crise thermique. Or, il dispose d'un mandat légal de coordination intersectorielle sur le changement climatique et d'une proximité institutionnelle avec la Stratégie Nationale d'Adaptation.

Recommandation opérationnelle : Activer le Ministère de l'Environnement comme coordinateur intersectoriel de la communication canicule, en lien avec l'INM, la STEG et les collectivités locales.

3.3 Le curatif vs le préventif

La distinction entre communication curative et préventive structure l'ensemble des défaillances documentées sur 2019–2025. La communication curative — dominante dans le cas tunisien — réagit pendant ou après l'épisode : elle délivre des messages du type "boire de l'eau, éviter le soleil" à des publics déjà exposés. Son utilité est réelle mais structurellement limitée. La communication préventive obéit à une logique inverse : campagnes de printemps, formation des agent.es communaux.ales, etc. Elle vise à modifier les comportements avant l'exposition, là où l'effet de protection est maximal. Son coût est marginal — une circulaire, un programme radio de quelques semaines, un message aux employeur.euses avant le 15 mai — mais son impact est documenté : les benchmarks internationaux (plan Séville, Plan Canicule français, protocoles OMS) montrent une réduction de la mortalité de 15 à 40 % selon les contextes. Le basculement du curatif vers le préventif n'est donc pas une amélioration incrémentale de la communication existante : c'est la transformation structurelle que la Tunisie n'a pas encore opérée.

4 La séance unique : une réponse historique devenue insuffisante

La Tunisie n'est pas dépourvue d'instruments hérités pour répondre à la chaleur estivale. La séance unique — journée continue concentrée sur la matinée — a précisément été conçue, à l'origine, comme une mesure de protection sanitaire face aux températures élevées. Instaurée par le décret beylical du 15 juin 1921 sous le protectorat français, puis réaffirmée par décision de Habib Bourguiba le 12 avril 1956 au début de l'indépendance, elle est aujourd'hui appliquée chaque année du 1er juillet au 31 août dans la fonction publique, les collectivités locales et les établissements publics à caractère administratif, avec des horaires types de 8h00 à 14h30 du lundi au jeudi et de 8h00 à 13h30 le vendredi.

Cette mesure, pensée il y a un siècle pour un climat qui n'était pas celui que nous connaissons, présente aujourd'hui quatre limites structurelles qui la rendent insuffisante face à l'acuité des extrêmes thermiques contemporains :

- **Un périmètre d'application qui exclut les plus exposés** : la séance unique s'impose à la fonction publique, mais reste facultative pour le secteur privé. Or les travailleur.euses les plus exposé.e.s à la chaleur — chantiers de construction, agriculture, transport, économie informelle, vente ambulante — relèvent précisément du privé ou de l'informel.
- **Un calendrier rigide**, déconnecté de la réalité climatique. : la période 1er juillet – 31 août repose sur une logique calendaire fixe, alors que les épisodes de chaleurs extrêmes débordent désormais largement cette fenêtre. Les vagues de chaleur de juin et de septembre se multiplient depuis 2020. Une mesure qui démarre le 1er juillet ne protège personne lors d'une vague de chaleur précoce en juin.
- **Des horaires qui n'évitent pas les heures les plus dangereuses** : la fin de journée à 14h30, voire 13h30 le vendredi, laisse les travailleur.euses exposé.e.s sur le trajet du retour aux heures où l'indice de chaleur ressenti atteint son pic — typiquement entre 14h et 17h. L'épisode du 20 juillet 2023, où la STEG a enregistré un pic de demande à 17h27, illustre ce déplacement des heures critiques.

Une mesure d'organisation du travail, pas une mesure de droit du travail. C'est la limite la plus fondamentale. La séance unique aménage les horaires, mais ne crée aucun droit individuel opposable pour le ou la salarié.e : ni droit de retrait en cas d'alerte rouge, ni interdiction de travail extérieur au-delà d'un seuil de température, ni obligation pour l'employeur de fournir ombre, eau et pauses adaptées.

5 Leçons internationales

La Tunisie n'a pas à inventer en matière de communication sur les extrêmes de chaleur. Les expériences internationales, enrichies de données empiriques récentes, offrent un ensemble de recommandations transposables que les acteurs institutionnels peuvent commencer à mettre en œuvre immédiatement.

5.1 Nommer la chaleur : l'effet Séville

En 2022, la ville de Séville (Espagne) a lancé une expérience novatrice en partenariat avec la Pro Climate Initiative et l'Universidad de Sevilla [7] : donner des noms aux vagues de chaleur, selon un modèle similaire à celui des cyclones. Cette approche reposait sur une intuition simple : rendre la chaleur extrême tangible, nommable, partageable socialement, plutôt que de communiquer sur des seuils thermiques abstraits.

Le système, baptisé proMETEO Sevilla, classe les vagues de chaleur en trois catégories selon leur intensité et leur durée, et leur attribue un prénom. La première vague nommée, baptisée Zoe (juillet 2022) [8], a inauguré une nouvelle approche de la communication sanitaire face au risque thermique.

L'évaluation par pairs publiée en avril 2024 dans Nature Scientific Reports [9] mesure trois effets sur les habitant.e.s exposé.e.s au système — sur des intentions comportementales et de l'engagement déclaré, non sur une réduction directe de mortalité, distinction qu'il importe de garder à l'esprit :

- Les personnes qui se souviennent du nom de la vague adoptent significativement plus de comportements protecteurs (hydratation, fréquentation d'espaces frais, réduction d'exposition).
- Elles manifestent un engagement civique plus élevé envers les décisions publiques sur le risque thermique.
- La nomination renforce la confiance dans l'action institutionnelle.

5.2 Trois défaillances majeures de la communication thermique

Une synthèse britannique [10] identifie trois fractures systémiques de la communication thermique, toutes vérifiées dans le contexte tunisien.

Première défaillance : l'absence de recherche sociale

Les messages institutionnels reposent sur des consignes technico-épidémiologiques génériques (Buvez 2 litres d'eau) qui ignorent les déterminants réels du comportement : conditions de logement, accès matériel à l'ombre et à la fraîcheur, héritage culturel, comportements du réseau social, biais

d'optimisme sur le risque personnel. Le même message ne peut pas atteindre un cadre urbain climatisé et une travailleuse agricole sans accès à l'ombre.

Deuxième défaillance : l'obsession du curatif au détriment du préventif

Les communications publiques privilégient massivement les gestes individuels d'urgence (boire, ventiler, doucher) sur les actions structurelles à bénéfice durable (installer des volets, planter un arbre, isoler une toiture, créer une zone ombragée). Les secondes ont un impact sanitaire supérieur et bénéficient à plusieurs personnes simultanément, mais sont moins "médiatisables".

Troisième défaillance : l'écart entre perception et exposition :

Les populations les plus vulnérables ont systématiquement la plus faible conscience du risque qu'elles encourent (perception gap, British Red Cross, 2021 [11]). Seniors isolés, travailleurs.euses informel.les en plein air qui minimisent leur exposition après "trente ans de métier", habitant.e.s de logements précaires pour qui 40°C à l'intérieur sont devenus "normaux". Les messages génériques diffusés sur Facebook ne touchent ni les bonnes personnes, ni au bon moment, ni dans les bons mots

5.3 Décryptage des failles du système national : le cas ANME

L'étude ANME 2023 [12] réalisée sur 1 200 ménages tunisiens et centrée sur l'efficacité énergétique, livre un diagnostic transposable à la communication thermique — les deux enjeux partagent les mêmes canaux et les mêmes cibles.

Seuls 32,2 % des tunisien.nes ont vu, lu ou entendu une campagne de sensibilisation énergétique au cours des 12 derniers mois. Les canaux principaux — télévision (64,6 %), réseaux sociaux (32,8 %), radio (32,7 %) — sont précisément ceux des alertes chaleur. À cela s'ajoute une confusion institutionnelle : 56,8 % attribuent les campagnes à la STEG, 30,4 % à l'ANME, 8,5 % au ministère. Conséquence pour les communes : la diversification multicanale (radio locale, SMS, mosquées, crieurs publics ruraux) n'est pas un raffinement, c'est la condition minimale pour atteindre les deux tiers manquants.

Les leviers déclarés par les ménages pour rationaliser leur consommation sont le coût croissant de l'énergie (70,4 %) et le contrôle des dépenses (36,4 %). La motivation climatique ou sanitaire est absente — non parce que les tunisien.nes seraient réticent.es face au climat, mais parce que la communication officielle parle la mauvaise langue.

6 Recommandations communales et propositions nationales

Le diagnostic national est sévère. Mais il ne doit pas paralyser l'action locale. Une partie importante des solutions relève déjà des compétences communales et peut être mise en oeuvre sans réforme législative ni budget supplémentaire significatif.

6.1 Ce que les communes peuvent faire dès l'été 2026

Nommer les épisodes de chaleur

Adopter, en coordination avec l'INM, une nomenclature simple permettant d'identifier chaque épisode de chaleur extrême. Le nom de l'épisode doit être diffusé systématiquement sur les canaux communaux dès le déclenchement d'une vigilance orange.

Effet attendu : renforcer la mémorisation du risque et faciliter la diffusion des messages d'alerte.

Mobiliser la radio locale dès l'alerte jaune

Diffuser au minimum un message en arabe dialectal sur les radios locales à chaque épisode jaune, orange ou rouge.

Effet attendu : atteindre les personnes âgées, les populations rurales et les ménages peu connectés.

Parler des bénéfices concrets

Reformuler les messages de prévention autour d'avantages immédiatement perceptibles : réduction de la facture énergétique, amélioration du sommeil, confort thermique au travail et à domicile.

Effet attendu : accroître l'adhésion aux comportements de protection.

Cibler explicitement les travailleurs exposés

Publier un message spécifique lors de chaque épisode orange ou rouge à destination des travailleurs.euses exerçant en extérieur.

Effet attendu : combler une lacune majeure de la communication institutionnelle actuelle.

6.2 Les réformes nationales à porter collectivement

Certaines évolutions dépassent les compétences communales et nécessitent une décision de l'État. Les communes peuvent néanmoins jouer un rôle de plaidoyer pour leur adoption.

Moderniser la séance unique

Actualiser le cadre réglementaire afin d'intégrer les seuils thermiques réels observés par l'INM et d'étendre les mesures de protection au secteur privé ainsi qu'aux personnels contractuels.

Créer une cellule nationale de coordination canicule

Mettre en place un mécanisme permanent réunissant l'INM, le Ministère de la Santé, la STEG et le Ministère de l'Environnement sous un protocole unique activé dès le niveau orange.

Rendre obligatoire la communication préventive

Instaurer, avant le 15 mai de chaque année, une campagne minimale de communication sur les risques liés à la chaleur dans l'ensemble des communes tunisiennes.

Renforcer la protection juridique des travailleurs.euses exposé.es

Introduire un droit de protection spécifique lors des épisodes de chaleur extrême, inspiré des dispositions adoptées en Espagne en 2023, notamment pour les activités exercées en extérieur.

Conclusion

Ce que révèle l'analyse croisée de la communication institutionnelle tunisienne et des expériences internationales documentées est une même logique : la réactivité systématique prédomine sur l'anticipation. Qu'il s'agisse des alertes sur les extrêmes de chaleur, des délestages électriques ou des coupures d'eau, les institutions gèrent la crise après qu'elle est survenue.

Les communes ne peuvent pas attendre que la réforme nationale arrive. Elles disposent, dès aujourd'hui, des leviers pour protéger leurs habitant.es les plus vulnérables. Cette Note demande, en complément du Guide publié simultanément, de faire ce qui est faisable avec les moyens disponibles : publier, relayer, afficher, nommer, recenser.

Les benchmarks internationaux montrent que la réduction de la mortalité liée à la chaleur est possible, documentée et reproductible. Elle repose sur une organisation locale structurée, anticipée et testée avant que la crise survienne. La capacité à protéger les habitant.es lors des épisodes de chaleur extrême n'est pas une question de ressources rares ou de procédures complexes. C'est, avant tout, une question d'organisation et d'anticipation.

Il est, à cet égard, fondamental que les institutions tunisiennes — nationales comme locales — se dotent d'une politique de communication coordonnée, préventive et anticipatoire. Sans cette architecture communicationnelle, les drames humains ne sont pas des accidents : ils sont le résultat prévisible d'une absence de préparation. Cette exigence est d'autant plus urgente que la Tunisie est entrée dans un nouveau régime climatique, caractérisé par une intensification et une fréquence accrue des vagues de chaleur, qui impose une révision profonde de nos politiques climatiques et de nos dispositifs d'alerte. Communiquer mieux n'est pas un supplément de transparence administrative — c'est une condition de survie pour les populations les plus exposées.

Références bibliographiques

- [1] [Institut National de la Météorologie \(INM\). \(2026\). Bulletin climatique annuel 2025. Direction de la Climatologie, Tunis.](#)
- [2] [Mosaïque FM. \(2024, juin–juillet\). Archives sur les démentis STEG concernant les délestages.](#)
- [3] [Webdo. \(2025, juillet\). La Tunisie frôle le blackout électrique.](#)
- [4] [Tunisie Numérique. \(2025\). Un pic de consommation sans précédent : la STEG a manœuvré pour éviter un effondrement total.](#)
- [5] [République tunisienne. Code du Travail, article 152 — Obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail.](#)
- [6] [Real Decreto-ley 4/2023, de 11 de mayo, medidas urgentes para la protección de los trabajadores en episodios de calor extremo. Boletín Oficial del Estado \(Espagne\).](#)
- [7] [Pro Climate Initiative & Universidad de Sevilla. \(2022\). proMETEO Sevilla : système de classification et de nomination des vagues de chaleur.](#)
- [8] [One Billion Resilient. \(2024\). Understanding the impact of heat wave Zoe. Récit et résultats de l'initiative pilote sévillane.](#)
- [9] [Nature Scientific Reports. \(2024, avril\). Étude par paires sur le Heat Health Early Warning System de Séville et l'impact du nommage des vagues de chaleur.](#)
- [10] [WIRES Climate Change. \(2023\). Synthèse de recherche sur les facteurs influençant les actions protectrices et préventives en cas de vague de chaleur.](#)
- [11] [British Red Cross. \(2021\). Public awareness and perceptions of climate risks. Rapport identifiant les perception gaps entre vulnérabilité réelle et conscience du danger.](#)
- [12] [ANME. \(2023\). Étude sur le comportement des consommateurs d'énergie en Tunisie — Particuliers/Ménages. Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie, Ministère de l'Industrie et de l'Énergie, Tunis. N = 1 200 répondants.](#)
- [13] [Van Loenhout, J. A. F., le Polain de Waroux, O., Goyet, S., & Guha-Sapir, D. \(2021\). Knowledge, attitudes, and practices regarding heat health risks among urban populations in Tunisia. BMC Public Health, 21, 834.](#)
- [14] [ONU Femmes. \(2026\). Gender-differentiated and age-specific risks of heat stress in a warming world. Concept de hidden heat burden.](#)
- [15] [OIT. \(2024\). Garantir la sécurité et la santé au travail dans un climat en mutation. Bureau International du Travail, Genève.](#)
- [16] [African Manager. \(2025\). Déclaration directeur recouvrement STEG, préparatifs été 2025.](#)
- [17] [CAST — Centre for Climate Change and Social Transformations. \(2025\). Ethnicity and UK climate perceptions. Travaux sur la nécessité de diversifier l'engagement et la recherche climatique.](#)

RESILIENT FUTURES

Think & Do Tank

futuresresilient@gmail.com

+216 28 098 112

© Resilient Futures — Juin 2026